LYON 1ER À l'assaut du collège Truffaut, les militants sont gazés par la police

Logement. Des habitants de la Croix-Rousse ont occupé le collège désaffecté de la place Morel, dans l'espoir d'y loger des familles privées d'hébergement d'urgence.

outenus par la mairie du 1er arrondissement de Lyon, une cinquantaine de militants pour le droit au logement ont pénétré mardi, vers 18 h 15, dans l'établissement scolaire, et l'ont occupé jusqu'à 21 heures. Une centaine d'autres, refoulés et gazés par la police, les soutenaient depuis l'extérieur. Au moins 200 personnes sont venues grossir les rangs de la mobilisation dans la soirée, dont certaines sont arrivées des écoles Gilbert-Dru et Berthelot (Lyon 7e), occupées la nuit par des parents d'élèves et des enseignants depuis deux semaines.

« Nous souhaitons une réquisition légale des bâtiments publics vides »

À l'appel d'habitants du 1er arrondissement, de commerçants, de parents d'élèves et d'enseignants, une centaine de personnes s'étaient réunies à

18 heures sur l'Esplanade de la Grande-Côte. Le cortège a défilé jusqu'au collège Francois-Truffaut désaffecté, dans l'espoir de pouvoir y loger des familles sans-abri, dont les enfants sont scolarisés sur l'arrondissement. « Nous souhaitons une réquisition légale des bâtiments publics vides, et pourtant chauffés, avec une gestion par des associations d'utilité publique », explique une organisatrice, avant de faire la liste des bâtiments dans ce cas sur les 1er et 4e arrondissements

Une réunion publique sur l'avenir du collège, inoccupé depuis sa fusion avec Maurice-Scève, avait lieu au même moment. Apparemment muni des clés, un groupe de militants a commencé à pénétrer dans les locaux, avant d'être gazé. Selon la police, les fonctionnaires ont été pris à partie et bousculés. L'un d'eux a reçu une canette de



■ Nathalie Perrin, maire du 1^{er}, a déclaré vouloir porter plainte. Photo Julie Olagnol

rouvertes et un groupe plus important a pu pénétrer dans le collège. La police a subitement refoulé les militants qui n'avaient pas encore pu entrer. Cette seconde intervention musclée s'est soldée par un nouveau gazage des manifestants, dont Nathalie Perrin, maire de l'arrondissement, et le conseiller régional Front de gauche Armand Creus. Leurs interventions ont été applaudies par certains, critiquées par d'autres. Nathalie Perrin avait contacté plusieurs fois le maire de Lyon et le préfet du Rhône

sur cette problématique de l'hébergement d'urgence.

Soixante personnes ont passé plusieurs heures à l'intérieur, tout en communiquant avec les militants sur la place. Dès 20 heures, la moitié a commencé à sortir. Les organisateurs ont estimé « avoir rempli leur mission » et ont patienté dehors, le temps que tous les militants quittent le collège, vers 21 h 15. Puis le groupe a marché vers la mairie centrale, place Louis-Pradel, avant de se



■ Les premiers militants se sont introduits dans le collège vers 18 h 15. Photo 1. 0.

Direction Artistique : MANUEL LEGRIS le de l'Opéra de Paris et Directeur Artistique de l'Opéra de Vienne

O. Brachet: « Cela risque de remettre en cause le droit à la scolarisation »

Olivier Brachet est vice-président du Grand Lyon en charge de l'Habitat. C'est également l'ancien directeur de l'association Forum Réfugiés.

Que fait la Ville pour loger ces personnes en difficulté?

Il y a deux choses différentes. Si c'est la politique du logement qui est en cause, alors il faudra m'expliquer. À Lyon, il y a plus de 4 000 nouveaux logements sociaux par an. Nous sommes passés de 110 000 logements en 2001 à 140 000 actuellement. Sur la politique de l'hébergement, l'État dépense des fortunes, ce n'est pas de ressort du Grand Lyon. Les ayants droit s'inscrivent dans cette logique.

Oue pensez-vous de l'action de ces habitants du 1er arrondissement ?

Soit les personnes qu'ils souhaitent voir hébergées sont demandeuses d'asile et elles ont droit à un hébergement dans des structures spécialisées, soit il s'agit d'Européens qui circulent en Europe et doivent se prendre en charge ou rentrer chez eux. Il ne faut pas confondre avec la situation des Roms. Les Roms qui sont en France n'ont pas le droit à l'ouverture des droits sociaux.

Si des enfants sont scolarisés mais



■ Olivier Brachet. Photo archives J.-M. Collignon

dorment dehors le soir. que peut-on faire?

La scolarisation, comme l'accès aux soins, est un droit de base en France, mais n'enclenche pas l'ouverture des droits sociaux. Si l'on veut préserver la scolarisation, on ne peut pas mettre en avant l'hébergement de ces familles. Cela risque de remettre en cause les droits de base que sont l'éducation et la santé. Il ne suffit pas de venir avec un enfant de six ans et de l'envoyer à l'école. Ce minimum humanitaire n'enclenche pas l'entrée dans la citoyenneté pleine et entière. On ne peut pas s'en servir pour tenter l'accès à d'autres droits. Ceux qui s'y prêtent font de l'instrumentalisation, surtout s'ils sont élus. ■

Propos recueillis par J. O.

Réservations : www.franceconcert.fr / www.fnac.com / www.ficketnet.fr et points de vente habituels Spécial groupes : 01 43 75 79 75

AMPHITHEATRE - LYO

14 MARS 2014 à 20h30

2[™]ÉDITION